

Bulletin de l'Envolée d'informations

Février
25-26



Saint-Valentin

Vive le mois de février, mois de l'amour!!!
En ces temps froids, profitons de ce moment afin d'exprimer notre reconnaissance et toute l'affection que nous éprouvons envers nos êtres chers.



Épreuves obligatoires

Les épreuves obligatoires de juin pour les élèves de 4e et de 6e année porteront sur le programme complet avec une pondération de 20% de la compétence évaluée.
Vous trouverez ci-dessous le calendrier des épreuves.

| | |
|------------------|--|
| 1er juin | Français - Lecture - Texte littéraire - 6e année |
| 2 juin | Français - Lecture - Texte courant - 6e année |
| 3 et 4 juin | Français - Écriture - 6e année |
| 3 et 4 juin | Français - Lecture - 4e année |
| 8, 9 et 10 juin | Français - Écriture - 4e année |
| 9, 10 et 11 juin | Mathématiques - 6e année |

Période officielle d'inscription 2026-2027 du 2 au 13 février 2026

Du 2 février au 13 février 2025 inclusivement, le Centre de services scolaire des Patriotes procède à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2026-2027.

Pour le secteur de Saint-Amable, les parents d'élèves des maternelles 4 et 5 ans ainsi que pour les futurs élèves du programme Passe-Partout (aux écoles prévues à cet effet) pour notre secteur c'est l'école Le Sablier, vous devez vous inscrire en ligne par Mozaïk Portail.

****Veuillez prendre note que le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés****

Nous vous invitons à visiter la page Facebook du CSSP ainsi que [La Vitrine - Ressources scolaires](#), afin de recueillir toutes les informations concernant les inscriptions ainsi que pour la rentrée pour la maternelle.

[Vidéo explicative pour Mozaïk-Inscription, Première inscription à l'école.](#)

IMPORTANT : Pour les élèves qui fréquentent actuellement l'école de l'Envolée, les parents devront remplir le formulaire en ligne durant la période du 3 février au 14 février 2025. Des détails vous parviendront très bientôt. Après le 14 février, les inscriptions seront considérées comme tardives, ce qui fait en sorte que nous devons transférer des élèves pour cause de surplus, ce sont eux qui devront quitter les premiers.

Vous pouvez vous référer à la Politique de l'admission sur le [site Internet du CSSP](#).

Fermeture en cas d'intempéries



En cas de fermeture d'école pour tempête hivernale ou pour d'autres motifs, nous vous invitons à consulter le site du Centre de services scolaire, la page Facebook du CSSP ou à écouter les nouvelles à la radio et à la télévision.

Nous vous rappelons que la décision de fermer une école relève de la Direction générale du Centre de services scolaire.

Veuillez prendre note que lorsque l'école est fermée, le service de garde l'est aussi. Dans le cas d'une fermeture d'école, voici les différents médias qui peuvent vous renseigner :

Le site Internet du CSSP

RADIO : 98,5 FM, 103,3 FM, CKOI 96,9, NRJ Montréal 94,3, Première chaîne 95,1, Radio circulation 730AM, Rouge FM 107,3, Rythme 105,7, The beat 92,5

TÉLÉVISION : LCN, Radio-Canada, RDI, TVA

Rappel appareils électroniques

Il est demandé par le ministère de l'Éducation, que tout appareil électronique personnel (cellulaire, montre intelligente, écouteurs, etc.) reste à la maison, sauf en cas d'entente particulière préalable avec la direction. En cas de non-respect de cette règle, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et le déposer au bureau de la direction.

L'appareil sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive, la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.



Club des petits-déjeuners

Pour les élèves inscrits au Club des Petits Déjeuners, il est important de respecter l'horaire ci-dessous afin de faciliter l'organisation des activités et l'efficacité du service.

L'élève qui se présente à la cloche au Club des Petits Déjeuners pourrait se voir refuser le service du repas.

7 h 30 pour les élèves au service de garde du matin

8 h 10 pour les élèves marcheurs et autobus



Comptes non payés

Nous aimerions vous rappeler que si vous avez un compte impayé à l'école, effets scolaires d'années antérieures ou autres, il est important de le payer le plus rapidement possible.

Nous enverrons prochainement un nouvel état de compte et nous vous demandons de l'acquitter dans les plus brefs délais.

Advenant des difficultés de paiements ou advenant le cas que vous pensez que votre état de compte n'est pas à jour sur Mozaïk, veuillez communiquer avec nous pour une entente de paiement.



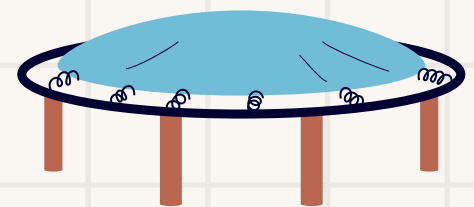
Service de garde

Journées pédagogiques du 12 et 13 février

12 février : Journée maison sous le thème de la Guerre des tuques.

13 février : Sortie à Élévation Trampoline Rive-Sud à Brossard.

La période pour les inscriptions à ces journées est terminée.



Dates importantes

Février 2026



| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|-------|----------|---------------------|---------------------|
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Période officielle d'inscription 2026-2027 | | | | |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| Période officielle d'inscription 2026-2027 | | | | |
| | | | Journée pédagogique | Journée pédagogique |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 23 | 14 | 25 | 26 | 27 |
| | | | | Fin de la 2e étape |